



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National de la République centrafricaine s'est réuni, en session ordinaire, le 13 février 2007 dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Bangui, République Centrafricaine, sous la direction de **Monsieur Sylvain MALIKO**, Ministre de l'Economie, du plan et de la Coopération Internationale, en présence de Monsieur Jean Félix MAMALEPOT, Gouverneur de la BEAC.

Monsieur Enoch DERANT LAKOUE, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption de l'ordre du jour comportant onze points et l'approbation du procès verbal de la réunion du 19 octobre 2006, le comité a examiné la situation économique internationale et nationale au cours des neuf premiers mois de l'année 2006 ainsi que les perspectives pour le reste de l'année.

Dans son examen de l'environnement économique international, le Comité a relevé que la conjoncture a été marquée par l'accélération de la croissance économique au cours des neuf premiers mois de 2006, dans un contexte de repli des cours du pétrole. En effet, le FMI a révisé à la hausse la croissance mondiale et prévoit que le PIB mondial augmentera de 5,1% contre 4,9% précédemment estimée. Toutefois, la situation par zone géographique fait ressortir une évolution mitigée. En effet, il a été observé un renforcement de la croissance au Japon, soutenu par le dynamisme de la demande intérieure, dans la Zone Euro grâce au progrès des investissements et des exportations, dans les économies asiatiques tirées par la Chine et l'Inde et en Amérique Latine. En revanche, l'économie américaine s'est ralentie en liaison avec le resserrement de la politique monétaire. Il en est de même pour les économies des pays d'Afrique Subsaharienne dont la croissance du PIB en termes réels devrait revenir de 5,6% en 2005 à 5,2% une année plus tard. A la base de cette situation, on relèverait la baisse de la production pétrolière dans les pays exportateurs comme le Nigeria, la Guinée équatoriale et le Tchad.

S'agissant de l'évolution des marchés monétaires et des changes, le comité a noté que le principal taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne (BCE) est resté à 3,00%, depuis sa dernière modification intervenue en août 2006. Il en est de même de la Banque d'Angleterre qui a laissé son taux de Base Bancaire (TBB) inchangé à 4,75%, après le dernier relèvement du mois d'août. La Réserve Fédérale (Fed) a, pour sa part, maintenu ses taux d'intérêts à 5,25% pour le taux Fed Funds et 6,25% pour le taux d'escompte. Quant à la banque du Japon, son taux d'escompte est passé de 0% à 0,25% à fin septembre 2006 et son taux d'intervention le jour le jour est passé de 0,1% à 0,40%, mettant ainsi fin à une politique monétaire à taux zéro. S'agissant du marché des changes, le dollar américain a retrouvé une nouvelle vigueur face à l'Euro au troisième trimestre 2006 après avoir enregistré un repli au cours du second trimestre. Sur les marchés internationaux des matières premières, les cours des principaux produits de base exportés et importés par les pays de la CEMAC sont restés favorables au deuxième trimestre 2006 : les cours du café et du coton se sont redressés, les incertitudes relevées à la fin du premier semestre ne s'étant pas confirmées, tandis que les prix du baril de pétrole ont amorcé un mouvement de repli depuis la mi-août, revenant de 78 à 62,77 dollars américains à fin septembre, en raison de l'absence des tensions géopolitiques et du niveau confortable des stocks américains.

Quant aux pays de la CEMAC, le Comité a noté que les données macroéconomiques récemment révisées par la Banque Centrale montrent que le rythme de croissance de la sous-région s'est ralenti en 2006, en raison du tassement de la production pétrolière. Ainsi, pour une hausse du PIB réel de toute la zone projetée de 3,7% contre 4,0% en 2005, le taux de croissance du secteur non pétrolier se situerait à 2,0% au lieu de 3,5% l'année dernière, et celui du secteur non pétrolier se stabiliserait autour de 4,0%, comme en 2005. L'inflation se relèverait de 3,5% en moyenne, alors qu'elle était de 2,9% l'année passée.

En ce qui concerne la conjoncture nationale, la situation économique a été caractérisée, au cours des neuf premiers mois de l'année 2006, par la consolidation de la reprise économique soutenue par le regain d'activité dans les secteurs minier, forestier, commercial et de services, la poursuite de l'assainissement des finances publiques, avec des résultats encourageants quant à la collecte des recettes budgétaires, l'amélioration des termes de l'échange ; mais également par l'accélération des tensions inflationnistes, la persistance des poches d'insécurité et le marasme des secteurs caféier et cotonnier.

Ainsi, selon les estimations officielles arrêtées à fin novembre, le taux de croissance du PIB serait de 3,4% en 2006 contre 2,4% en 2005, tandis que l'inflation s'accélérait à 5,0% en 2006 contre 2,0% un an plus tôt. Pour l'année 2007, les perspectives sont encourageantes et il est prévu une nouvelle consolidation de la croissance à 4%.

Poursuivant l'examen de son ordre de jour, le Comité a évalué la situation monétaire de la Banque Centrale et des banques commerciales et, a noté avec satisfaction le processus de recapitalisation de la BICA.

S'agissant du marché monétaire à fin décembre 2006, le Comité a relevé l'orientation à la baisse des injections de liquidités sur les deux guichets, la diminution de l'activité du compartiment interbancaire et l'augmentation sensible des placements auprès de la Banque Centrale.

Le traitement de la dette publique de la République Centrafricaine a été passé en revue avec l'examen des créances de la Banque Centrale vis-à-vis du Trésor qui a fait l'objet d'une nouvelle convention de consolidation ainsi que la situation de la dette intérieure dont le recensement a été entamé et est en cours de validation.

Quant aux relations avec la Communauté Financière Internationale, notamment le FMI, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, le Comité a apprécié la réussite du processus d'apurement des arriérés des groupes BAD/FAD et AID/BIRD et pris connaissance des résultats positifs obtenus dans la mise en œuvre des réformes structurelles impulsées par le FMI en collaboration avec les principaux partenaires au développement, ce qui a permis l'octroi d'une nouvelle FRPC à la RCA. Sur ce point, le Comité souhaite que d'autres actions soient engagées par la communauté financière internationale, de concert avec le gouvernement, pour permettre l'accès rapide du Centrafrique au point de décision de l'initiative PPTE. Pour y parvenir, les Autorités devraient rester déterminées à poursuivre les efforts nécessaires pour la maîtrise des dépenses publiques, l'amélioration de la collecte des recettes publiques, l'intensification des actions en faveur du renforcement de la gouvernance ainsi que la consolidation de la sécurité et l'amélioration des performances agricoles.

Le dossier de la Programmation Monétaire de la RCA pour l'année 2007, a fait l'objet d'échanges de points de vue et le projet de résolution sur les objectifs monétaires et de crédit a été adopté.

Le comité a été informé de l'évolution des dossiers de réformes suivis par la BEAC, notamment la Réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement de la Zone CEMAC et de l'évolution de la Bourse des Valeurs Mobilières en Afrique Centrale (BVMAC).

Enfin le Comité a pris acte du dossier d'accord de classement délivré par le Gouverneur de la BEAC en faveur des banques centrafricaines sur la signature de DAMECA. Il a également pris connaissance des décisions des différentes instances de la BEAC et de l'UMAC et, des notes d'information sur l'ouverture de l'Agence de la BEAC à Berberati et sur l'évolution de la filière coton en République Centrafricaine.

Fait à Bangui, le 13 février 2007

LE PRESIDENT STATUTAIRE
DU COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE



ELVAIN MALIKO